

Le 4 décembre, votez CGT plutôt trois fois qu'une !



Plus de 5 millions d'agents, titulaires comme contractuels, des trois Fonctions publiques, sont appelés à élire leurs représentants dans les différentes instances de représentation des personnels : comité technique ministériel et de proximité, commission administrative paritaire ou commission consultative paritaire. Le 4 décembre, c'est donc sur l'organisation du travail, les salaires et carrières que l'ensemble des agents publics est amené à se prononcer.

En termes de démocratie sociale, avec l'élection aux prud'hommes, c'est la plus importante des élections professionnelles du pays au regard du nombre d'agents consultés. Votre voix sera décisive puisqu'elle déterminera les organisations syndicales représentatives aptes à participer aux négociations. Par-delà notre capacité à orienter et peser dans la défense des personnels, c'est notre présence dans les instances, la négociation des accords à tous les niveaux de concertation qu'il s'agit de renforcer.

Une forte participation prouvera l'attachement des personnels au ministère

En 2007 comme en 2011, le taux de participation à ce qui est communément appelé « référendum » était aux alentours de 58 %, preuve du fort attachement des personnels non seulement au dialogue social mais aussi au Ministère. Une participation en baisse pour cette élection serait un mauvais signe envoyé à l'administration qui examinera les résultats à la loupe. *A contrario*, une participation en hausse serait un indicateur de la mobilisation des personnels pour leurs missions, leurs conditions de travail, leurs salaires et carrières. **Attention : il n'y a un qu'un seul tour de scrutin et ce sera le 4 décembre. Des comités techniques aux commissions administratives en passant pas les commissions consultatives paritaires, voter CGT-Culture c'est se donner les moyens d'agir.**

Voter CGT-Culture, c'est renforcer le ministère de la Culture et défendre ses personnels

Dans le contexte actuel de crise, le syndicalisme doit résister, être force de propositions en rassemblant les personnels dans l'action, pour leurs revendications. Les personnels attendent beaucoup de la CGT, première organisation syndicale en France, et savent que ses militants sont à leurs côtés au quotidien pour la défense individuelle et collective de leurs intérêts.

Avec plus de 37 % des suffrages en 2007 et 38,8 % en 2011, la CGT-Culture, première organisation syndicale du ministère de la Culture, a acquis, par des années de lutte sans concession pour la défense des missions du service public culturel et des personnels, une légitimité qui lui confère de fortes responsabilités.

La CGT-Culture, avec les personnels, est toujours à la tête des combats contre les multiples et incessantes attaques visant à affaiblir, voire à démembrer notre ministère. De dossier en dossier, nous avons fait la démonstration du rôle irremplaçable de notre ministère dans la réduction des inégalités culturelles, de la pertinence de toutes ses missions et de ses filières professionnelles. **Votre participation et votre mobilisation doivent être fortes. Aucune voix ne doit manquer.**

**Votez ! Votez CGT-Culture
au Comité Technique Ministériel !**



Dans un contexte hostile, des victoires ...

- ▶ Abandon de la Maison de l'Histoire de France,
- ▶ Mise en échec des projets d'externalisation des missions de la filière accueil, surveillance et magasinage au musée Picasso et Rodin et réinternalisation des missions d'accueil et de billetterie, confiées à la RMN, au château de Fontainebleau et au Musée de l'Orangerie,
- ▶ Abrogation du contrat d'activité à l'Inrap,
- ▶ Changements, très attendus par les personnels, à la tête de plusieurs établissements qui connaissaient des situations de souffrance au travail insoutenables,
- ▶ Plan de résorption de la précarité au CMN (100 CDI), à l'INRAP (160 CDI), dans les écoles nationales supérieures d'architecture (plusieurs centaines de CDI),
- ▶ Revalorisation de la filière des métiers d'art,
- ▶ Dans le cadre du plan Sauvadet, 236 titularisations en catégories C et B, autant de postes ouverts que d'inscrits et 3300 déclarés éligibles à la titularisation,
- ▶ Généralisation des salaires indicés et instauration de grilles salariales pour la quasi-totalité des personnels au Musée d'Orsay, au Quay Branly, à l'INP, à la CNHI, au CNAP,
- ▶ Maintien dans l'emploi des personnels du MUCEM par un accord de reclassement,
- ▶ Création d'un comité technique spécial des DRAC et maintien du comité technique commun des ENSA



Malgré la RGPP, la MAP, la REATE, nous avons réussi tous ensemble à préserver un ministère de plein exercice et son administration centrale, à sauver le réseau des DRAC et la compétence partagée en matière culturelle avec les Collectivités territoriales

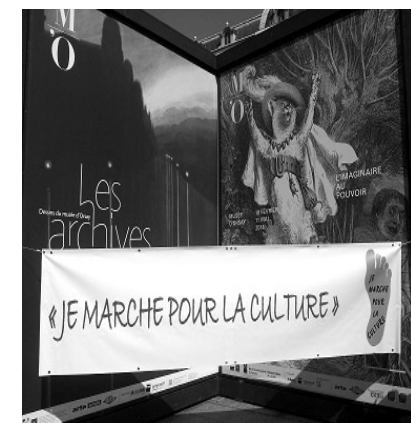
Le comité technique ministériel : porter votre parole

La CGT-Culture a l'importante responsabilité de porter la voix de tous les personnels auprès des plus hautes instances politiques de ce ministère comme auprès de l'administration.

Se battre pied à pied dans les instances représentatives

Il serait trop facile en effet de désertier ces instances au motif que les décisions viennent d'en haut. Il s'agit pour nous au contraire d'assumer pleinement les mandats que vous

nous confiez, de les remplir jusqu'au bout et d'en rendre compte. Nous sommes vos porte-parole dans les comités techniques, dans les comités d'hygiène, sécurité et conditions de travail, les commissions administratives paritaires et les commissions consultatives paritaires et, de la même façon, nous sommes



avec vous au cœur des luttes pour le service public, ses missions et l'emploi.

Et que vivent les politiques publiques culturelles

Les politiques d'austérité qui restreignent l'initiative publique ont un impact extrêmement lourd sur les missions, l'engagement, la place et le rôle du ministère de la Culture dans le développement culturel auprès de tous les publics mais aussi sur les personnels en charge de ces missions.

La CGT a porté la lutte des personnels contre les politiques de destructions d'emplois et de désorganisation des services.

Conditions de travail : de fortes exigences

Formés à leur fonction de membre du CHSCT, les représentants de la CGT interviennent dans les réunions et les visites de services pour que soient strictement respectés les textes et les préconisations des médecins et conseillers prévention. Des situations de souffrance au travail particulièrement difficiles ont été dénoncées et traitées en CHSCT Ministériel. L'exigence d'un plan ministériel d'action de prévention des risques professionnels est portée de façon très forte devant les autorités ministérielles afin que la santé des personnels soit préservée.

Dossiers individuels : une efficacité bien réelle

Sans oublier les actions collectives, les représentants de la CGT effectuent chaque jour des dizaines d'interventions pour régler des dossiers individuels que ce soit en matière de carrière, d'aide sociale et de défense contre l'arbitraire et les discriminations.



... qui en appellent d'autres !

Le travail au coeur, la reconnaissance de vos qualifications et compétences

Les représentants de la CGT-Culture ont fait une priorité absolue de la reconnaissance de votre travail, de vos qualifications et des compétences que vous déployez chaque jour au service des politiques publiques. Pour la CGT-Culture, votre travail et vos efforts doivent déboucher sur des avancées sociales très concrètes. Ceci est d'autant plus urgent que vous êtes les agents les plus mal lotis de la Fonction publique.

Pouvoir d'achat, salaire, emploi, retour à la règle

C'est pourquoi la CGT-Culture concentre son action sur les revendications suivantes :

- ▶ Réévaluation du point d'indice interministériel et rattrapage des pertes intervenues au cours des années passées,
- ▶ Entrée dans la grille à 1700 € brut, et amplitude de carrière minimale de 1 à 2, garantie à tous, pour une carrière complète,
- ▶ Corps à deux grades, sans blocage de carrières : reconstruire la grille de catégorie C c'est reconstruire les grilles B et A,
- ▶ Organisation systématique de concours, y compris réservés, et d'examens professionnels pour tous les corps,
- ▶ Pour réparer le déclassement des personnels : la mise en œuvre concrète et immédiate d'un plan de repyramidage et notamment pour la filière administrative,
- ▶ Reconnaissance des qualifications exercées par une amélioration des taux de promotion et accès plus ouvert à la catégorie B et A,
- ▶ Revalorisation du régime indemnitaire qui n'est satisfaisant nulle part et intégration des primes dans le traitement,
- ▶ Résorption durable de la précarité par des créations d'emplois statutaires, par le retour à la règle et la levée de toutes les dérogations,
- ▶ Arrêt immédiat de toute suppression d'emploi,
- ▶ Arrêt des réorganisations et restructurations perpétuelles qui abîment les missions et le travail, et portent atteinte à la santé des agents,
- ▶ Reconnaissance de la pénibilité avec un départ anticipé à la retraite par le biais d'une bonification d'un trimestre par année de travail pénible (travail de nuit, milieux fermés, dangerosité, postures pénibles et charges lourdes, emplois postés, etc.),
- ▶ Accès à une protection sociale complémentaire avec une participation majoritaire de l'employeur à la cotisation.



La culture dans notre société, l'Etat, les politiques publiques de la culture

Nous nous sommes battus ensemble, avec toute l'énergie de l'attachement à nos métiers, contre ceux qui voulaient en finir avec un ministère de la culture.

L'alternance de 2012 n'a pas amélioré la situation. Aujourd'hui, le ministère est en grande difficulté ; ses missions et ses personnels sont malmenés et trop souvent méprisés.

Dans la crise économique, sociale et de sens que nous traversons, tout plaide pourtant pour une culture forte. Notre ministère doit avoir les moyens de s'attaquer aux inégalités et fractures culturelles et d'agir pour le vivre ensemble dans un monde où les repères sont brouillés et où grandit la tentation du pire.

L'Etat doit absolument réaffirmer la place centrale de la culture dans une société démocratique, rassemblée et ouverte sur le monde. Cette ambition pour la culture et le service public culturel est l'essence de notre combat quotidien à vos côtés et de notre engagement syndical.



Le ministère de la culture dans tous les territoires

Son budget doit enfin pouvoir atteindre a minima 1% du budget de l'Etat. Ce ministère doit être plus que jamais présent dans tous les territoires et au service de toute la population. Il doit œuvrer à la démocratie culturelle aux côtés des collectivités territoriales et du tissu associatif le plus large.

Les DRAC sont le ministère de la culture en régions

Par conséquent, nous nous opposons à une réforme territoriale couplée à une énième réforme de l'Etat qui vise à son désengagement sous toutes les formes suivantes : délégations de compétences, transferts, abandons, externalisations. Non seulement les DRAC doivent vivre mais elles doivent être renforcées.

L'action sociale

Elle vise à améliorer les conditions de vie des personnels et de leur famille.

Le ministère de la Culture a pour particularité d'être éclaté entre plusieurs services et établissements sur l'ensemble du territoire. Ainsi la politique sociale est marquée par une grande disparité de traitement entre les agents de ce ministère.

La CGT-Culture milite autant pour des dispositifs collectifs que pour des prestations individuelles qui deviennent de plus en plus indispensables au regard de situations individuelles ou familiales de plus en plus lourdes et complexes.

L'action sociale doit évoluer pour s'adapter aux changements sociétaux. Aussi vos représentants CGT dans toutes les instances, Comité national d'action sociale, commissions sociales, associations, interviennent et agissent pour impulser une harmonisation par le haut des prestations et aides dans un esprit d'équité.

Liste des candidats CGT
au Comité Technique Ministériel

- 1 Valérie Renault
- 2 Franck Guillaumet
- 3 Sophie Mereau
- 4 Vincent Krier
- 5 Emmanuelle Parent
- 6 Thomas Pucci
- 7 Virginie Soyer
- 8 Christophe Unger
- 9 Nicolas Monquaut
- 10 Dominique Fournier
- 11 Frédéric Joseph
- 12 Wladimir Susanj
- 13 Frédéric Sorbier
- 14 Mahieddine Haciane
- 15 Hélène Ramet
- 16 Jean-Paul Leonarduzzi
- 17 Dominique Dehais
- 18 Thierry Choquet
- 19 Françoise Pinson
- 20 Anabel Mousset
- 21 Gérard Relouzat
- 22 Marie-Louise Moran
- 23 Gael Mesnage
- 24 Nadine Marchand
- 25 Bernard Renaudin
- 26 Philippe Ribour
- 27 Aurélie Mongeot
- 28 Jean Davoigneau
- 29 Benjamine Weill
- 30 Didier Gorce



CONDITIONS DE TRAVAIL mobilisation santé PARTICIPATION
RETRAITE DROITS Justice sociale fraternité salaires statut
emploi



Vous travaillez au ministère de la culture, agents titulaires, contractuels CDI et CDD, emplois d'avenir...

Le 4 décembre, votez pour la liste CGT au Comité Technique ministériel

Dans votre service, votre direction ou votre établissement, un jour ou l'autre vous avez eu, ou vous aurez, des droits à faire valoir, des revendications à faire entendre, des dossiers à faire aboutir.

Voter, c'est faire entendre votre voix.
Ne pas participer ce serait :

- ▶ affaiblir un droit chèrement acquis et régulièrement remis en cause
- ▶ fragiliser un outil dont chacun de vous aura forcément besoin un jour

**Le 4 décembre
N'oubliez pas de voter
aussi pour votre CT de
proximité !**